



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

COMPTE-RENDU CSE RÉSEAU

18 au 19 juin 2025

Les Temps Modernes

Visio défaillante, panne d'électricité, coupures de son intempestives, wifi instable, climatisation HS, le CSE de juin a mis nos nerfs et notre éventail à rude épreuve.

L'ordre du jour, long comme un ticket de caisse un jour de promo, a imposé la cadence. Nouvelles technologies, bascule de l'URL, règlement intérieur du CSE, égalité professionnelle, nouvelle implantation, gestion des ASC, ... les points se sont succédé à la chaîne. Avec pour les élus, le sentiment d'assister à un spectacle de pantomime, digne de Charlot.

Et d'ailleurs, nous apprenons le lendemain du CSE qu'Isabelle Staes ne présidera plus ce CSE pour la simple et bonne raison qu'elle part à la retraite. Pas un mot de sa part, pas un adieu (un merci n'en parlons pas). Son départ fut donc à l'image de sa fonction dans cette instance : une fuite.

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://cfdt-ftv.fr)



On lève le bras, on gesticule, on fronce les sourcils, on hausse les épaules, on soupire, mais des mots, il y en a finalement très peu. À tel point que nous ne sommes toujours pas certains d'avoir bien compris tout ce brassage d'air (quoiqu'avec la canicule, ça en deviendrait presque agréable)

On ne va pas vous mentir : en CSE, on ne s'attend plus à aucune annonce ni même à aucune réponse. On le sait, **il a fallu une décision du juge des référés et une menace d'astreinte financière pour que la direction nous info/consulte sur la compression des effectifs dans le réseau le 1^{er} juillet prochain**. Le début de ce CSE ne dérogera pas à la règle : la directrice du réseau n'a « pas d'info à (nous) donner », « rien à (nous) apporter de plus » et ne fera « pas de commentaire » sur le coup d'accélérateur porté au projet de réforme de l'audiovisuel public (voir notre liminaire [« À la fin il n'en restera qu'un »](#)).



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Overdrive : l'engrenage infernal

C'est désormais acté, l'automate de régie peut remplacer l'opérateur « serveur ». Des essais opérationnels avec des salariés experts ont eu lieu courant mai et le constat est clair : il est tout à fait possible de produire un JT de cette manière (à condition évidemment que tout soit calé et que tout se passe bien !).



Overdrive sera donc déployé dans les 12 sites pourvus de régies génération MOSAR (Rouen, Nancy, Reims, Caen, Poitiers, Lyon, Grenoble, Clermont, Toulouse, Rennes, Nantes, Orléans). Les autres antennes attendront le déploiement des régies COSMA dites « IP » qui intègrent nativement les fonctionnalités d'Overdrive.

Pour autant pas de suppression de poste.

L'introduction de ce nouvel outil engendre 2 modes de fonctionnement le mode mono-opérateur et le mode bi-opérateur (les postes du nodal et de la diffusion ne sont pas concernés). **« On libère simplement une ressource en régie » nous assure Michaël Friederich, directeur de l'exploitation du réseau.** Pour quoi faire exactement ? Mystère.

La direction reste très floue et très prudente sur ses intentions. *« On travaille avec le développement RH et cela fera partie de l'info/consultation à venir. On est conscient de ce sujet. On reviendra vers vous quand on aura mesuré l'impact »* avance Michaël Friederich.

La CFDT s'étonne que rien ne fasse référence à l'avenir des techniciens vidéos dans l'accord de Gestion Prévisionnelle des Emplois et Parcours Professionnels (GPEPP) en cours de négociation pour 3 ans et dénonce un cruel manque d'accompagnement du projet.

Coté nouvelles technologies, nous apprenons aussi :

- **Le lancement officiel du Site de Qualification de Marseille (SQM) qui servira à tester les conditions d'exploitations des nouvelles régies COSMA.** Ce nouvel équipement basé sur la technologie IP 2110 modifiera considérablement nos régies en mutualisant au sein d'un data center FTV l'ensemble des ressources technologiques. Pour le moment, le projet est encore balbutiant.
- **L'apparition (après « Speech to text » pour Imédia) de « Speech to text » pour Pic.** Ce nouvel outil permet de transformer un enregistrement sonore en texte en un seul clic avec reconnaissance des différents locuteurs. Une application très attendue d'après la direction, par les salariés qui utilisent déjà ce genre de fonctionnalité de façon "sauvage" avec des outils extérieurs à l'entreprise. Cette intégration à PIC permettra que les données ne sortent plus de FTV.

La CFDT rappelle la nécessité d'encadrer l'introduction et l'usage de ces nouveaux outils dotés d'intelligence artificielle comme le prévoit le règlement européen.

L'attribution d'un certain nombre d'appels d'offre dits petits matériels (piles, batteries...) dont ceux concernant les trépieds et les caméras. Pour les trépieds il s'agira de la marque Cartoni, seul fournisseur à avoir répondu au cahier des charges ! Les achats seront de la responsabilité de chaque centre. Pour les caméras, rien ne change, FTV reste chez Sony.

- **La mise en œuvre du projet Cassidy destiné à renouveler l'ensemble des machines de diffusion en régie (Splicer)** qui arrivent en bout de course. Ces nouveaux systèmes de diffusion s'appuieront également sur la technologie IP2110 donc avec une centralisation des données en media center. Ils permettront d'assurer une meilleure qualité du signal diffusé, et à terme, d'autres fonctionnalités...

[\(Voir le compte-rendu de la commission nouvelles technologies\)](#)

Sherlock : l'usine numérique

Devons-nous devenir des Charlots 2.0 ? La question se pose avec l'arrivée progressive de Sherlock dans le réseau (Paris Ile de France et Auvergne Rhône-Alpes en tête).

Déjà déployé au siège en novembre 2023, cet outil doit permettre à terme de gérer l'ensemble des programmes de France Télévisions durant tout leur cycle de vie, de l'avant-programme à la déclaration des droits d'auteur.

Objectif : remplacer tous les logiciels existants (Oscar au siège, Trafic en Outre-mer et Argos dans le réseau), **harmoniser les process et répondre aux nouveaux enjeux.**

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://cfdt-ftv.fr)



Image générée par IA.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

En résumé, gagner en efficacité en automatisant et en optimisant la gestion des contenus audiovisuels. De quoi inévitablement changer la nature du travail et de l'activité des salariés concernés et pas de manière anecdotique !

Les experts mandatés par le CSE sont unanimes : « cette fois, les métiers vont devoir se plier à l'outil et pas l'inverse ».

Le changement organisationnel sera majeur et la faculté de Sherlock a absorbé les spécificités locales du réseau, un défi important. La coexistence d'Argos et de Sherlock sera longue et peut-être à l'origine d'une surcharge de travail ; identification d'erreurs et/ou nécessité de doubles saisies.

Heureusement formation et post-formation (suivi des jours et des semaines après le déploiement) semblent avoir été véritablement prises en compte. Les experts révèlent cependant des lacunes coté prévention. Rien de neuf, nous direz-vous ! C'est visiblement culturel dans notre entreprise. **La CFDT renouvelle son souhait d'un véritable changement à ce niveau.**

Les conditions de travail des salariés ne doivent pas être dégradées par un changement d'outil. A fortiori si ledit « outil » permet l'intégration future de l'IA. Selon l'équipe projet : *« il n'y a pas de brique IA compétente pour gérer nos grilles éditorialisées. Médiagenix s'applique très bien aux chaînes fast qui diffusent des boucles, pas du tout à ce qu'est France 3 avec une charte graphique et beaucoup de programmes différents »*. A suivre ! Nous espérons être info/consulté si ce choix s'opère à l'avenir.

Reste que nous ne connaissons pas le budget alloué à ce projet. Le coût de la formation sera-t-il imputé aux régions ? La question est posée et demeure sans réponse.

[\(Voir l'avis du CSE\)](#)

Changement d'URL et la chaîne déraile

Vous ne le savez peut-être pas, le changement est subtil, dans la nuit du 13 au 14 mai 2025 le site de France Info a changé d'URL.

Nous sommes passés de franceinfotv.fr à franceinfo.fr afin de se mettre en conformité. Le site étant partagé entre Radio France et France tv, le « tv » devait sauter Il y a dix ans.

Dix ans plus tard donc et alors que les audiences, bâties lentement mais sûrement, étaient au plus haut c'est une grosse remise à plat qui a eu lieu.

Pourquoi avoir attendu tout ce temps et prendre le risque de perdre davantage de lecteurs ? On ne sait pas.

Bref. La direction du numérique se veut rassurante, les effets de cette bascule ne se font plus vraiment sentir.

Si le jour J, pendant 24h, nous avons perdu 100% du trafic de Google Discover, nous avons retrouvé en juin nos « niveaux d'audience ». Le 18 juin, le site a enregistré 3,1 millions de visites, « un très bon chiffre » contre 2,8 millions le 25 mai.

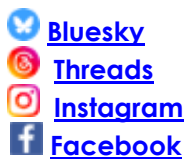
Et tout cela grâce à de l'anticipation, un « matelas » d'articles en boîte et un surplus de production de 20% en moyenne. « Un effort mécanique qu'on nous avait demandé et qu'on a fait ». A quel prix ?

QUAND L'ALGORITHME DES RÉSEAUX
SOCIAUX CHANGE À NOUVEAU



JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Pour que Google nous voit et nous aime, il faut le nourrir. Le gaver. Et tant pis si souvent, la quantité se fait au détriment de la qualité.

Cet ogre aveugle, excepté à ses propres algorithmes, est notre serviteur et maître. Surtout maître. Une telle dépendance pose question. **Le SEO constitue 60% de notre audience globale dont 42% exclusivement pour Google DISCOVER.**

En gros, pour faire simple, la grande majorité des lecteurs viennent chez nous via les réseaux sociaux et Google. Sans eux, nous n'existons plus. La preuve avec ce référencement forcé.

Que se passera-t-il lorsqu'un jour, très prochain, Google importera en France son IA Overview qui elle, fait fi du SEO ? Le New York Times a perdu 36% de son trafic à son arrivée ...

LE SEO BIENTÔT
FINITO ?



« Au vu de ce qui se passe à l'étranger, on va devoir se renouveler, nous en avons l'habitude et on va tenter d'y répondre rapidement. Il faut tirer des leçons pour ne pas être trop dépendants, nous sommes sur Discover et allons un peu plus sur Search. » Google quoi.

« Nous serons toujours partenaires de Google. Nous ne sommes pas un site de destination, nous l'aimerions. »

Ce n'est pas faute de dire pourtant depuis 15 ans que nous devrions être un site de référence et non de référencement comme c'est le cas aujourd'hui.



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Notre home page est un bazar sans nom où tous les contenus sont déversés automatiquement (com, programmes, articles journalistiques) sans aucune éditorialisation. Nous sommes loin, oui, d'être une référence.

Ici mais de chez nous

Nous apprenons par la bande, que dès la rentrée ce ne sont plus dix papiers web exclusifs qui seront fournis par France 3 à Francebleu.fr mais quinze.

« Nous ne pourrons plus le faire au niveau de la coordination nationale, il faudra trouver un autre mode opératoire, les régions ». Ce sont donc les contributeurs web des antennes qui feront ces papiers tirés des sujets des locales. 5 par jour dispatchés dans les 13 régions.

Outre que les contributeurs ont sûrement autre chose à faire que cette tâche très ingrate intellectuellement, que notre back office est incompatible avec celui de France Bleu, ces contributions « gracieuses » soulèvent des questions juridiques et éditoriales.

Qui a la validation éditoriale ? « Nous, ils nous alertent si une erreur nous a échappé ».

Le directeur de publication est-il celui de France Bleu ou de France 3 ? « La responsabilité est commune ».

Serait-ce du prêt de main d'œuvre ? De la sous-traitance ? Car à ce jour, France Bleu et France 3 sont deux entreprises distinctes avec des accords collectifs et des grilles salariales distinctes ...

Pas de problème pour la Direction qui s'abrite sous le parapluie du GIE. Sauf erreur de notre part, cette dernière va devoir revoir sa copie.

De ce que l'on sait à ce jour, le site ICI étant encore celui de France Bleu (francebleu.fr), un salarié d'une entreprise membre d'un GIE peut travailler ponctuellement et simultanément pour une autre entreprise membre, à condition :

- Que cela soit encadré comme **un détachement** (ou mise à disposition) avec **contrat écrit entre l'employeur**, le GIE et l'entreprise utilisatrice.
- Que le **salarié y consente explicitement**.
- Qu'il n'y ait aucune confusion structurelle ou durable entre les deux entreprises (pas de co-emploi).
- Que les clauses contractuelles (exclusivité, loyauté, **non-concurrence**) soient respectées ou adaptées.

Bref, aucune condition n'est remplie. Nous entreprendrons des recherches plus poussées sur ce sujet complexe.

Nouvelle implantation : mécanique rouillée

Après Arcachon, la direction entend aussi ouvrir un Bureau d'Information de Proximité (BIP) à Auch dans le Gers.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Une volonté toute récente de « **renforcer notre présence sur le terrain et développer encore notre offre de proximité tout en maîtrisant les temps de route** » indique le document.

Et la directrice du réseau d'ajouter : « *la volonté d'un maillage plus serré ce n'est pas une incitation c'est une stratégie ! Ce sont les directions régionales qui nous sollicitent quand il y a nécessité et que le volume d'activité le requiert* ».

Dont acte ! Ce bureau d'Auch, validé par les RP, est visiblement bien situé, intégré au tissu local et semble répondre aux attentes des salariés toulousains désireux de renforcer leur ancrage territorial.

Mais comme dans *Les Temps Modernes*, dès qu'un rouage se met en mouvement, un autre résiste.

Et cela commence par l'usage des espaces communs du bâtiment (cafétéria, sanitaires, douches) qui sont pour le moment réservés aux salariés de Groupama. La direction négocie encore.

C'est là que la machine s'enraye...

La climatisation ? En instance d'autorisation.

Les toilettes privatives ? Refusées par notre direction pour des questions d'intimité. (On a un peu de mal à comprendre...)

120 m² pour deux salariés ? Non non non ! 50 m² suffisent (5000€/an). Budget serré mais ambiance garantie ! (On vient de comprendre !) Et en prime, un local de 20 m² avec douche en option mais au RDC. Ce n'est pas Versailles ici, mais on sait apprécier les petits luxes.



JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Coté effectifs, il s'agira évidemment d'un redéploiement de postes existants au BRI de Toulouse. Un JRI, originaire du Gers et actuellement basé à Tarbes, pourrait être muté sans consultation. En revanche, le poste de rédacteur suivra le processus habituel de recrutement.

Prévention des risques : ça grince !

À la suite d'une situation préoccupante en Occitanie, une analyse externe a été confiée à un cabinet. Si la direction régionale a su activer certains leviers, les actions relevant du réseau ou de la présidence de FTV sont apparues moins lisibles. **Les élus réclament désormais un tableau de bord clair, précis, listant responsabilités et acteurs.** Le directeur des risques professionnels s'est engagé à structurer cette démarche avec les "décideurs".



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)

Objectif : que la machine tourne rond et que rien ne se perde entre deux boulons !

L'usure pro : attention, boulon fatigué

Un salarié jugé inapte sans possibilité de reclassement vient d'être licencié. Trop fréquent selon les élus qui regrettent que les restrictions médicales ne donnent que trop rarement lieu à des aménagements de poste, en particulier quand on est un « opérationnel ». Beaucoup trop souvent, ces situations concernent des salariés en fin de carrière, usés par le rythme.

À force de tourner dans la roue, même le hamster a besoin d'un coussin.

La CFDT s'interroge sur l'usure professionnelle croissante dans l'entreprise.



Règlement intérieur du CSE réseau : rouages grippés

Dans la volonté de clarifier le fonctionnement de notre CSE, les élus avaient voté, comme la loi le préconise, un Règlement Intérieur de leur instance. Mais quelques mois plus tard, **la direction l'a contesté en justice, principalement sur les dispositions liées à la santé au travail, bonjour le symbole !**

Un premier jugement a demandé des ajustements mineurs. En attendant le jugement « sur le fond », une médiation a été engagée. Mais comme sur la chaîne de production, les échanges restent saccadés, loin d'un fonctionnement fluide et synchronisé.

Domiciliation du CSE : en quête d'un point d'ancrage

Initialement basé à Rennes (où son secrétariat est implanté), **notre CSE devra désormais établir ses quartiers à Paris**, siège officiel des réunions. Une décision logique juridiquement, mais qui pose un problème pratique : y aura-t-il suffisamment d'espace à Paris pour accueillir un nouvel occupant ? Rien n'est moins sûr après l'arrivée de l'UFTV et des salariés de Malakoff.

En contestant aussi ce point, la direction a elle-même coincé la clé dans l'engrenage !

Egalité professionnelle : la clé à molette des temps modernes

Vous le savez, dans le domaine, il y a encore quelques boulons à resserrer. Nous regrettons déjà que les 800 salariés de la Fabrique ne soient pas comptabilisés dans ce diagnostic. Vous n'aurez donc aucun chiffre les concernant !

Cet état des lieux s'intéresse exclusivement au réseau France 3. Hors Corse puisque celle-ci a son propre CSE.

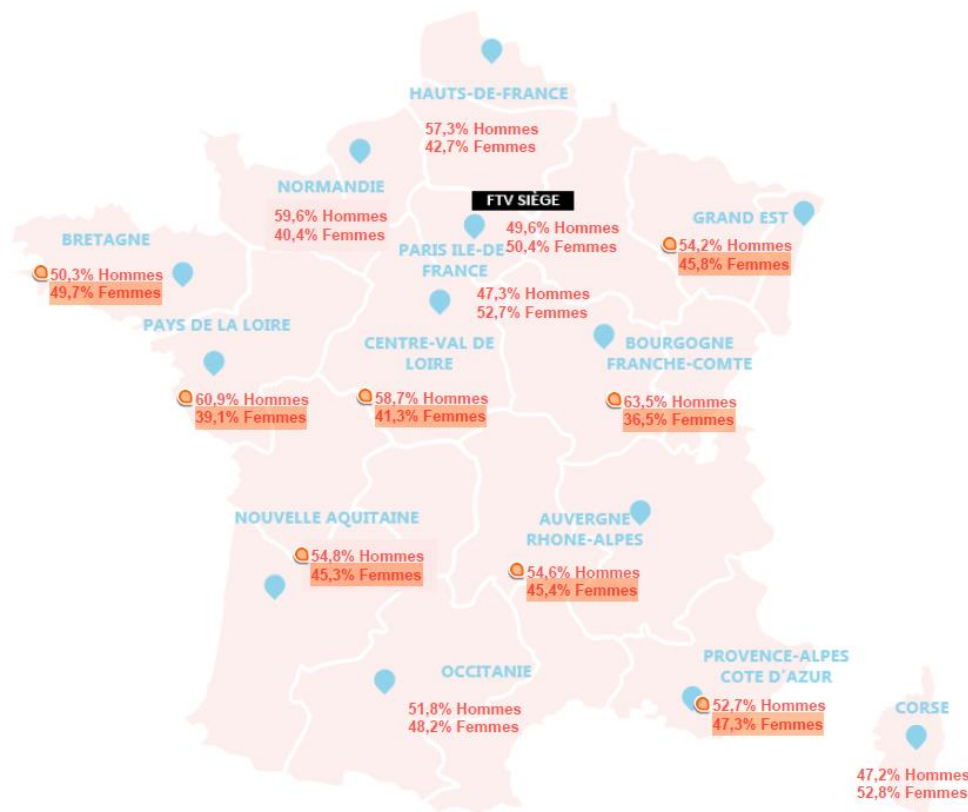


france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Avec 45% de femmes, le réseau est moins bon que le siège (50,4% car beaucoup de fonctions support) mais aussi que la Nouvelle Calédonie (48,8%) et Wallis et Futuna (51,5%). Globalement, **la part des femmes est stable : +0,1% en 1 an.**

La part des femmes est pourtant en baisse dans 8 régions sur 13, plus fortement en Bourgogne Franche-Comté (- 2,2%), PACA (- 0,8%) et Grand-Est (- 0,4%).



JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



CFDT-FTV.FR

2 régions sont encore et toujours sous la barre des 40% de femmes : Bourgogne Franche-Comté 36,5% et Pays de la Loire 39,1%.

Raisons invoquées : le manque d'attractivité et donc les difficultés de recrutement qui en découlent.

Coté rémunérations :

Pour les PTA, les femmes perçoivent un salaire brut médian inférieur de 1% à celui des hommes pour un écart d'âge de 0,3 ans.

Chez les journalistes c'est 3,8% de moins pour un écart d'ancienneté de -2,3 ans.

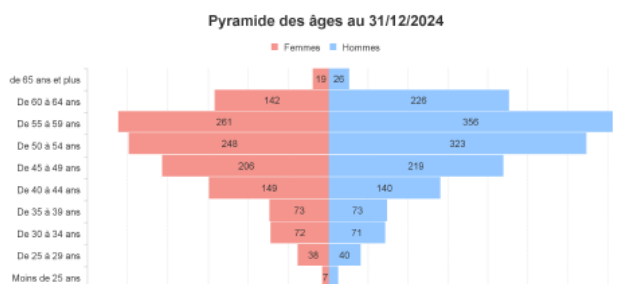
Il y a visiblement encore quelques pièces mal ajustées qu'on a oublié de revisser !

Année exceptionnelle en termes de formation.

37 heures de formation en moyenne par salarié (37h pour les hommes et 36h pour les femmes) liées aux nouveaux outils : NRCS, Open média, les évolutions d'Avid, etc.

Ainsi en 2024, 2259 salariés ont suivi au moins une formation, soit l'équivalent de **82,6% des effectifs féminins et 84,5% des effectifs masculins.**

La pyramide des âges bombe sacrément le torse.



Age moyen par familles professionnelles	Hommes	Femmes	Total
Gestion D'Entreprise	54,4	51,8	52,3
Communication, Marketing Et Etudes	44,8	48,1	47,8
Immobilier Et Moyens Generaux	50,7	50,9	50,7
Production, Fabrication, Technologies	50,2	50,3	50,2
Programmes	50,1	51,2	51,0
Artistique	56,0	55,7	55,8
Journalisme	51,2	47,7	49,7
Total	50,8	49,3	50,1

Lecture: A fin 2024 l'âge moyen est de 50,8 ans pour les hommes et de 49,3 ans pour les femmes.

L'alternance est un levier mais certaines antennes du réseau y mettent un frein sous prétexte d'économies.

Santé : les risques invisibles

Le taux global d'absentéisme est en hausse (6,36% pour FTV) dans le réseau : 6,81% en 2024 contre 6,25% en 2023.

Il est même de 7,76% chez les femmes (7,52% en 2023) et de 6,04% pour les hommes (5,51% en 2023). Les femmes sont plus exposées au stress chronique et à la charge mentale. La prévention doit en tenir compte.

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://cfdt-ftv.fr)

Le congé menstruel (ou plutôt congé de santé gynécologique) est à nouveau demandé par la commission !

On le sait, notre présidente Delphine Ernotte est contre.

Cela n'empêche pas d'en parler et de regarder ce qu'il se fait ailleurs.

L'accord égalité professionnelle prorogé l'an dernier pour deux ans s'applique donc, quant à lui, jusqu'au 30 juin 2026.

[\(Voir le compte-rendu de la commission égalité professionnelle\)](#)

ASC : une offre bien huilée !



Et ça commence par une rallonge budgétaire.

L'enveloppe dédiée aux activités sociales et culturelles locales va ainsi passer, en 2025, **de 6 000 à 10 000 euros**. De quoi mettre du beurre dans les épinards et plus si affinités !

Les courts séjours sont libérés de leurs chaînes.

Finis la contrainte du nombre de nuits, terminées les limitations d'heures de transport. Un seul frein désormais : le budget.

Oui mais... toujours pas d'avion.

Le progrès n'a pas que du bon surtout pour la planète. Les élus maintiennent le critère écologique, sujet à tant de crispations, à savoir l'interdiction d'utiliser l'avion pour ces voyages d'antennes pendant au moins un an. Ceci dans une logique de décarbonation et de proximité. Entre Rome en train et Copenhague en pédalo, il faudra trancher.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

L'équation impossible ?

Les élus marchent sur une corde tendue entre **évasion rêvée** et **neutralité carbone revendiquée**. Un vrai numéro d'équilibriste !



Nouvelles désignations:

Auvergne Rhône Alpes : **Anne-Sophie Saboureau** est désignée RP titulaire à Lyon en remplacement de Daniel Pajonk.

Nouvelle-Aquitaine : **Jules Féron** est désigné RP suppléant à Bordeaux en remplacement de Laurent Montiel.

Provence Alpes Côte d'Azur :

- **Marie-Agnès Péleran** est désignée RP titulaire à Marseille en remplacement d'Annette Despretz.
- **Sylvie Garat** est désignée RP suppléant à France 3 Provence-Alpes en remplacement de Marie-Agnès Péleran

Commission des marchés : **Danilo Comodi** remplace Thierry Pujo élu trésorier du CSE Réseau.

Commission des ASC du Réseau : **Anne-Sophie Saboureau** est désignée vice-présidente de la commission en remplacement de Thierry Pujo.

JUIN 2025

SUIVEZ-NOUS SUR



[CFDT-FTV.FR](https://www.cfdt-ftv.fr)



Prochain CSE Réseau :

**Le 1^{er} juillet en séance extraordinaire
sur la compression des effectifs
puis les 27 et 28 août 2025.**

Votre représentante syndicale et vos élus Cfdt :

Séverine Dangin, Metz ; Pascal Lefebvre, Lille ; Bruno Espalieu, Lille ; Yvonne Roehrig, Strasbourg ; Frédéric Maillard, La Fabrique Sud ; Nicolas Marousez, Amiens ; Cécile Poure, Strasbourg.

Vos Délégués syndicaux centraux ▲ ◆ ■ ●

Vous souhaitez nous poser des questions ? Contactez-nous au : 01 56 22 88 21
cfdtgroupe@francetv.fr